



Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Réunion de haut niveau : examen annuel ministériel

Déclaration soumise par la Fédération Internationale du diabète, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2012/100.



Déclaration

L'Alliance des maladies non transmissibles qui représente plus de 2 000 organisations non gouvernementales de 170 pays félicite le Conseil et la Réunion ministérielle annuelle pour la responsabilité inlassable dont ils font preuve dans l'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire du développement et pour mettre l'accent cette année sur la promotion de la capacité productive, l'emploi et le travail décent en vue d'éliminer la pauvreté dans le contexte d'une croissance économique inclusive, durable et équitable sur tous les plans.

Des progrès importants ont été accomplis en vue d'atteindre plusieurs objectifs, mais les tendances et les modèles mondiaux concernant l'inégalité, la démographie, la migration, l'urbanisation, la consommation et la production créent de nouveaux défis qui menacent de faire échouer le développement. La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les maladies non transmissibles qui a eu lieu en septembre 2011 et l'adoption unanime de la résolution 66/2 relative à la Déclaration politique sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles montrent que les États Membres des Nations Unies sont d'avis que l'un des grands défis au développement est la propagation croissante de ces maladies. Les progrès accomplis jusqu'à présent pour éliminer la pauvreté, réaliser le plein emploi productif et plus largement le développement sont menacés par l'impact humain et économique du cancer, des maladies cardiovasculaires, des affections respiratoires chroniques et le diabète. Alors que se rapproche de plus en plus la date butoir pour la réalisation des OMD, il est important que ces maladies fassent pleinement partie du cadre du développement d'après 2015 et du projet plus large de développement des Nations Unies.

Les pays à faible et à moyen revenu souffrent de déficits humains et économiques immenses à cause des maladies non transmissibles. Il est prévu que les décès provoqués par ces maladies vont passer de 36 millions chaque année à plus de 50 % d'ici à 2030 - la plus grande augmentation touchant l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud. Les maladies non transmissibles qui affectent la santé des plus jeunes de la population provoquent et renforcent la pauvreté des ménages et ont un impact négatif sur l'offre d'emploi, la productivité et la croissance économique sur le plan national. À cause de leur longue durée, ces maladies provoquent l'absentéisme au travail, la perte de revenus, le décès prématuré du principal soutien de la famille et une perte plus grande de productivité. Elles exercent une pression injuste sur des systèmes économiques faibles et accablent les systèmes de santé. Aussi le Forum économique mondial a-t-il de manière constante, identifié ces maladies ces maladies comme une des menaces principales au développement économique.

La réunion annuelle ministérielle de 2012 fournit une occasion importante de souligner l'importance de la santé et des maladies non transmissibles dans la promotion de la capacité productive de conduire une croissance économique durable et équitable. Des mesures contre ces maladies créeront une force de travail plus saine, atténueront leur impact économique, accéléreront les progrès vers l'élimination de la pauvreté et créeront des circonstances favorables au développement durable. L'Alliance sur les maladies non transmissibles demande à la réunion annuelle ministérielle d'appuyer les actions suivantes à propos de ces maladies et le développement et de refléter dans sa déclaration finale :

- La pleine intégration de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles dans le cadre de son développement d'après 2015;
 - L'intégration de la santé et des maladies non transmissibles dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20);
 - La promotion d'une force saine de travail par l'intégration des maladies non transmissibles et des mécanismes de protection sociale dans la santé nationale et la planification du développement;
 - La fourniture de ressources adéquates et durables pour les maladies non transmissibles par des canaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux.
-